

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL
Du 28 mars 2014 - 20 heures 00

15 présents

Séance publique

Secrétaire de séance : Monique FINO

Le Maire sortant fait l'appel et déclare les conseillers municipaux installés dans leurs fonctions
Il passe ensuite la présidence de la séance au doyen d'âge pour procéder à l'élection du Maire

Monsieur Jean-Pierre LEITA est proclamé Maire et est immédiatement installé.

Fixation du nombre des adjoints

Le Conseil décide de fixer à trois le nombre d'adjoints

Elections des adjoints

Election du 1^{er} adjoint : Françoise DESLOGES

Election du 2^{ème} adjoint : Jean-Pierre PARTHIOT

Election du 3^{ème} adjoint : Gilles DESPLASSE

Tableau du Conseil Municipal

Preennent rang après le maire, les adjoints par ordre de nomination puis les conseillers municipaux.
Ces derniers figurent en fonction de l'ancienneté de leur élection depuis le dernier renouvellement général, du nombre de suffrages obtenus pour ceux élus le même jour ou en cas d'égalité de voix par priorité d'âge.

LEITA Jean-Pierre, Maire, DESLOGES Françoise, PARTHIOT Jean-Pierre, DESPLASSE Gilles, Adjoints, COUTURIER Nicolas, LEMEUNIER Nicolas, PIERREFEU Jean-Paul, AULAS Mireille, PHILIPPE Alain, FOUGERARD Eric, FOUGERARD Cyrille, GUILLAUME Emilie, PORTIER Christel, RAQUIN André, FINO Monique.

Conseillers Communautaires

COR Communauté de Communes de l'Ouest Rhodanien

Les conseillers communautaires des communes de moins de 1.000 habitants sont désignés automatiquement en suivant l'ordre du tableau après qu'ont été élus le maire et les adjoints.

Titulaire : LEITA Jean-Pierre

Suppléant : DESLOGES Françoise

Mise en place des commissions communales

C.C.A.S. - Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS est une instance municipale paritaire qui gère le budget communal consacré à l'action sociale.

Le Conseil d'administration comprend en nombre égal des élus et des membres nommés. Il y a en général 4 élus et 4 non-élus en plus du Maire.

Membres du Conseil Municipal :
Monsieur PHILIPPE Alain,
Madame AULAS Mireille,
Madame GUILLAUME Emilie,
Madame FINO Monique.

Vice-président en cas d'absence du Maire, est élue : Madame FINO Monique.

Membres nommés :
Monsieur AULAS Marius,
Monsieur DUMOULIN Pierre,
Monsieur ROBIN Bernard,
Monsieur MARCHAND André.

Commission communale obligatoire

Il s'agit de la commission d'appel d'offres permanente (CAO). Elle est composée du Maire et le conseil municipal doit procéder à l'élection de 3 de ses membres pour siéger au sein de la commission d'appel d'offres en tant que titulaires ainsi que 3 membres qui y siégeront en tant que suppléants.

Président de la commission d'appel d'offres : Monsieur Jean-Pierre LEITA, Maire.

Les délégués titulaires sont :
- Monsieur PARTHIOT Jean-Pierre,
- Monsieur DESPLASSE Gilles,
- Monsieur PIERREFEU Jean-Paul,

Les délégués suppléants sont :
- Monsieur COUTURIER Nicolas,
- Monsieur LEMEUNIER Nicolas,
- Monsieur FOUGERARD Eric.

Autres commissions

Le Conseil Municipal procède à la constitution des différentes commissions et à la désignation de responsable par secteurs d'activités, soit :

COMMISSIONS

FINANCES :

LEITA Jean-Pierre - DESLOGES Françoise - PARTHIOT Jean-Pierre - DESPLASSE Gilles - LEMEUNIER Nicolas.

BATIMENTS :

LEITA Jean Pierre - PARTHIOT Jean-Pierre - DESPLASSE Gilles - PIERREFEU Jean-Paul -
COUTURIER Nicolas - LEMEUNIER Nicolas - FOUGERARD Eric.

ASSAINISSEMENT ET VOIRIE :

LEITA Jean-Pierre - COUTURIER Nicolas - PHILIPPE Alain - FOUGERARD Cyrille - RAQUIN
André.

FETES - SOCIETES - ASSOCIATIONS - CULTURE - SPORTS :

LEITA Jean-Pierre - COUTURIER Nicolas - LEMEUNIER Nicolas - AULAS Mireille - FOUGERARD
Eric - GUILLAUME Emilie - PORTIER Christel.

FLEURISSEMENT ET ENVIRONNEMENT :

LEITA Jean-Pierre - FOUGERARD Cyrille - PORTIER Christel - FINO Monique.

BULLETTIN MUNICIPAL :

LEITA Jean-Pierre - DESLOGES Françoise - PARTHIOT Jean-Pierre - PORTIER Christel.

ECONOMIE - ARTISANAT - INDUSTRIE :

LEITA Jean-Pierre - PARTHIOT Jean-Pierre - DESPLASSE Gilles - LEMEUNIER Nicolas -
FOUGERARD Eric - FOUGERARD Cyrille.

RESPONSABLES

POMPIERS : FOUGERARD Eric - FOUGERARD Cyrille.

AGRICULTEURS : PHILIPPE Alain - RAQUIN André.

ECOLE : LEITA Jean-Pierre - DESLOGES Françoise - PIERREFEU Jean-Paul - GUILLAUME Emilie.

CENTRE DE LOISIRS : AULAS Mireille - PORTIER Christel - FINO Monique.

SALLES COMMUNALES : DESPLASSE Gilles - PIERREFEU Jean-Paul - AULAS Mireille - FINO
Monique.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES : DESLOGES Françoise - PORTIER Christel - FINO
Monique.

REVISION LISTE ELECTORALE : DESLOGES Françoise.

Election des délégués

Pour le syndicat Electricité (SYDER),

Election du délégué titulaire : Monsieur PIERREFEU Jean-Paul.

Election du délégué suppléant : Monsieur LEITA Jean-Pierre.

Syndicat des eaux (Rhône Loire Nord)

Election du délégué titulaire : Monsieur DESPLASSE Gilles.

Election du délégué suppléant : Monsieur COUTURIER Nicolas.

Ecole de musique (SIVU)

Election du délégué titulaire : Madame DESLOGES Françoise.

Election du délégué suppléant : Monsieur PIERREFEU Jean-Paul.

Mémorial de Thel

Désigne comme délégués titulaires :

- Monsieur LEITA Jean-Pierre, Maire.
- Monsieur PHILIPPE Alain, Conseiller Municipal.

Désigne comme délégués suppléants :

- Monsieur DESPLASSE Gilles, 3^{ème} Adjoint.
- Monsieur FOUGERARD Eric, Conseiller Municipal.

Passerelle Amplepuis

Désigne comme délégué titulaire :

- Monsieur PARTHIOT Jean-Pierre, 2^{ème} adjoint.

Désigne comme délégué suppléant :

- Madame Françoise DESLOGES, 1^{er} adjoint.

Mission locale Nord Ouest Rhône

Désigne comme délégué titulaire :

- Monsieur PIERREFEU Jean-Paul, Conseiller Municipal.

Désigne comme délégué suppléant :

- Madame FINO Monique, Conseillère Municipale.

Pact de Tarare

Désigne comme délégué : Monsieur LEMEUNIER Nicolas, Conseiller Municipal.

Conseiller en charge des questions de défense

Conseiller qui aura vocation à devenir un interlocuteur privilégié pour la défense et sera susceptible de s'impliquer en ce qui concerne la nouvelle réserve citoyenne ainsi que sur la question du recensement.

Désigne comme délégué en charge des questions de défense : Monsieur LEITA Jean-Pierre, Maire.

Référent ambrosie

Désignation d'un référent ambrosie avec lequel l'Agence Régionale de Santé Rhône Alpes sera en relation pour la lutte contre le développement de cette plante, dans le cadre du plan régional santé Environnement 2 en Rhône-Alpes.

Désigne comme référent : Monsieur André RAQUIN, Conseiller Municipal.

Fait à Saint-Vincent-de-Reins

Le 4 avril 2014.

